

The background features several overlapping rectangular shapes with a watercolor-like texture. On the left, there is a purple rectangle, a green one, and an orange one. On the right, a large yellow rectangle is prominent. At the bottom center, there is a photograph of a snow-capped mountain peak under a blue sky.

Chapitre 6

Promouvoir l'identité et la culture du Québec

Promouvoir l'identité et la culture du Québec

La mondialisation accélère le choc des idées, des modes de vie et des identités. Tout en permettant à l'humanité d'enregistrer des progrès significatifs, elle a accentué l'interdépendance au sein de la communauté internationale. Elle se présente à la fois comme un facteur de rapprochement et de diversité.

Seule société majoritairement francophone en Amérique, le Québec vise à affirmer son identité tout en favorisant l'ouverture et l'accès aux autres langues et aux autres cultures.

Forgée par l'histoire, la langue et la culture, l'identité se définit aussi par les choix collectifs d'une société. Au Québec ces choix se reflètent, par exemple, dans la primauté du droit, le choix du français comme langue officielle, l'égalité des femmes, le refus de la violence, la laïcité, le respect de la différence, l'équilibre des relations de travail ou le développement durable. Ils s'incarnent également dans les grands consensus sociaux dégagés au fil des ans en faveur de l'universalité des soins de santé, de l'accessibilité aux études supérieures et de la solidarité envers les plus démunis.

Lorsqu'il agit sur la scène internationale pour promouvoir ses intérêts, le gouvernement du Québec ne fait pas abstraction des choix et des valeurs qui forgent l'identité québécoise. Il les reflète et veille à ce que des décisions prises ailleurs ne viennent pas limiter la capacité de la société québécoise à vivre et à se développer selon les choix qui sont les siens.

Parmi les traits caractéristiques du Québec, l'utilisation de la langue française exerce une influence profonde sur l'organisation sociale et le développement d'institutions spécifiques, à commencer par le système éducatif, la production culturelle, l'administration de la justice, les instruments de communication et la gouverne. Le rôle des pouvoirs publics s'est avéré déterminant pour préserver et promouvoir les traits distinctifs de la société québécoise tout en assurant son ouverture sur le monde.

La pérennité du français

Minoritaires au Canada, les francophones ne forment que 2 % de la population de l'Amérique du Nord. Pour faire face à la loi du temps et du nombre, l'Assemblée nationale du Québec a consacré, dès 1974, le français en tant que langue officielle et a ensuite adopté la Charte de la langue française, pièce maîtresse de la Politique linguistique québécoise.

La réussite de cette politique est d'avoir su établir un équilibre entre l'affirmation claire du caractère français de la société québécoise et le respect des communautés anglophones, autochtones et des allophones qui en font partie intégrante. Cette politique linguistique a permis au français de s'imposer comme langue de travail, de commerce et d'affaires, d'accueil, d'enseignement et d'administration. Elle marque incontestablement l'une des grandes réalisations du Québec.

Désireux d'aménager leur espace linguistique en conciliant ouverture et identité, d'autres États et collectivités, en nombre croissant, tendent à légiférer en cette matière. Ainsi, 287 États ou territoires répartis dans plus de 180 pays ont promulgué une politique visant à promouvoir une ou plusieurs langues. À l'aube du 21^e siècle, l'aménagement linguistique ne tient plus du particularisme mais de la tendance lourde.

Les succès obtenus ne doivent certes pas faire perdre de vue la fragilité des acquis. C'est pourquoi la promotion et le rayonnement du français font partie de la politique internationale du gouvernement.

Le Québec apporte sa contribution et son expertise aux instances de la Francophonie et peut jouer un rôle significatif dans le développement des outils de savoir et de connaissance en français. Foyer de l'implantation du fait français en Amérique du Nord, le Québec souhaite développer des rapports plus étroits avec toutes les composantes de la Francophonie canadienne et américaine et apporter sa contribution au développement de la Francophonie dans les Amériques.

La place du français dans les nouvelles technologies est une autre préoccupation de premier plan. Le gouvernement du Québec apportera une contribution active aux instances de normalisation internationale qui établissent les paramètres linguistiques dans les technologies de l'information. Le Québec veut également collaborer avec ses partenaires de la Francophonie pour assurer une présence accrue des contenus et des œuvres francophones en format numérique.

Enfin, le développement d'outils de référence sur la langue française pour lesquels le Québec a réalisé des percées internationales devra être poursuivi. L'enseignement du français, base du rayonnement de la langue, devra être stimulé en renforçant le réseau des professeurs de français partout dans le monde. Le Québec appuiera des initiatives en ce sens.

La promotion de la langue française n'a jamais signifié une fermeture aux autres langues. C'est d'ailleurs au Québec que se trouve la plus forte concentration de main-d'œuvre bilingue et polyglotte en Amérique. Ses racines européennes, son mode de vie nord-américain et sa volonté de vivre en français en font un ardent défenseur de la diversité linguistique.

Une bonne partie de la population québécoise est aujourd'hui bilingue et la nouvelle génération a déjà pris le virage vers la maîtrise d'une troisième langue, notamment l'espagnol; cet avantage indéniable est déjà en train de devenir un des atouts du Québec dans les Amériques. En matière linguistique comme en matière culturelle, le Québec vise à affirmer son identité tout en favorisant l'ouverture et l'accès aux autres langues et aux autres cultures. Cette conviction est à la base de la position qu'il a défendue sur la scène internationale en matière de diversité culturelle et s'inscrit comme une valeur de société.

La présence de la culture québécoise sur la scène internationale

À elles seules, les activités culturelles représentent 2,3 % du PIB du Québec. Elles atteignent 7,7 % lorsqu'on inclut le secteur des communications. Plus de la moitié des représentations des compagnies artistiques canadiennes à l'étranger proviennent du Québec. Ces niveaux élevés de création et d'exportation sont d'autant plus remarquables qu'ils s'inscrivent au crédit d'une population de taille relativement restreinte.

Cette réalité favorise une grande ouverture sur le monde qui procure à la fois une source d'enrichissement et d'inspiration. En effet, les percées à l'étranger offrent plus de travail et plus de revenus aux artistes et aux travailleurs culturels, de même qu'aux organismes et aux entreprises. Elles prolongent la durée de vie des productions et augmentent les ventes de produits culturels. Elles favorisent enfin les partenariats et les coproductions qui permettent le partage des risques financiers. L'inspiration se construit, quant à elle, au gré de l'échange. Une culture s'enrichit en se comparant et en se métissant à d'autres influences. Cette interaction avec l'étranger permet ultimement la rencontre de nouveaux publics, passage obligé vers la reconnaissance.

Quatre grands défis

S'il a pris son envol sur la scène internationale, le secteur culturel québécois fait face à quatre grands défis :

Premièrement, l'effervescence du marché international de la culture élève les standards de qualité et d'originalité, tout en exigeant davantage de ressources pour réussir à l'étranger. En outre, l'évolution des technologies et la perméabilité croissante des frontières entre les disciplines artistiques bouleversent les pratiques et obligent les créateurs à s'adapter et à se renouveler plus rapidement.

Deuxièmement, les réseaux culturels se sont transformés et de nouveaux types d'alliances se nouent. Par exemple, certains réseaux s'instaurent maintenant en fonction d'affinités artistiques ou professionnelles et se développent à partir des villes et des régions plutôt que sur une base nationale. Ces villes et ces régions acquièrent une reconnaissance internationale dans des domaines culturels particuliers, à l'instar du Festival international de jazz de Montréal, du Festival d'Avignon, de la Foire du livre de Francfort, de la *Feria del Libro de Guadalajara* ou encore du Festival du film de Cannes. Ces carrefours deviennent des pôles stratégiques de développement, voire des passages obligés dans la quête d'une plus grande notoriété. En somme, la culture vit aussi à l'heure de la mondialisation. Pleinement intégré dans les grands réseaux de diffusion, le Québec accueille de nombreux artistes, écrivains et producteurs étrangers. Sa présence à l'étranger passe par la réciprocité avec ses partenaires, ce qui implique une approche structurée en matière d'accueil, y compris lors des festivals et des événements internationaux se déroulant sur son territoire.

Troisièmement, l'avènement des technologies de l'information, dont la numérisation, bouleverse les façons de créer, de produire, de diffuser et d'accéder aux produits culturels. Elles influencent les pratiques, menacent la propriété intellectuelle, questionnent les méthodes de protection des œuvres et modifient les rapports de force.

Quatrièmement, l'accès aux marchés étrangers s'est resserré. Les nouveaux dispositifs de contrôle frontaliers font parfois obstacle à l'organisation des déplacements et des prestations à l'étranger. La délivrance des visas et autres permis devient plus sévère, tandis que les contraintes fiscales s'accumulent. Les rigidités institutionnelles et le traitement préférentiel accordé aux artistes locaux induisent d'autres barrières que l'excellence et l'innovation ne surmontent pas toujours sans difficulté.

De nouveaux leviers

Un tel contexte commande de faire des choix, d'inscrire les efforts dans la constance et de mettre à profit de nouveaux leviers. Le développement des marchés internationaux exige en outre des compétences de plus en plus fines et diversifiées, notamment en matière de gestion et de mise en marché. Il faudra consacrer des efforts à l'acquisition de nouvelles compétences, en ayant le souci de préparer une relève capable d'assumer un leadership dans ce domaine.

Pour les compagnies artistiques et les entreprises culturelles du Québec, cela commande de :

- mieux cibler les actions et les marchés, selon qu'il s'agit de marchés établis ou émergents;
- développer les outils et le savoir-faire relatifs à certaines tâches liées au développement des marchés;
- accroître la connaissance des marchés et des publics étrangers;
- inscrire les actions à l'étranger dans une démarche concertée, planifiée et continue.

Les arts et les industries culturelles concernés doivent prendre part aux nouveaux maillages internationaux. Pour cela, il faut savoir tirer profit de leurs forces mais aussi chercher à établir, ici au Québec, les collaborations qui vont favoriser leur participation à ces réseaux transnationaux.

Il convient d'ajouter que l'originalité du modèle québécois suscite un intérêt croissant à l'étranger et gagne à être davantage mise en valeur. Le Québec dispose de nombreux outils : le système de soutien aux arts, aux lettres et aux industries culturelles, les législations adoptées sur le statut de l'artiste, les mesures retenues en matière de protection et d'affirmation du français, l'appui apporté aux domaines artistiques en émergence, l'expérience acquise en gestion culturelle. Ces outils doivent désormais être mieux intégrés à l'action culturelle internationale et profiter au rayonnement du Québec à l'étranger.

La promotion des intérêts culturels du Québec

Conscient qu'une plus grande libéralisation du commerce demeure un facteur d'enrichissement et de développement, le Québec n'en préconise pas moins une mondialisation respectueuse des cultures et de la variété des expressions artistiques. Les biens et services culturels revêtent une double nature : en plus d'être objets de commerce, ils

constituent des vecteurs essentiels d'identité et de valeurs. Reconnaissant cette dualité, le gouvernement du Québec s'est préoccupé de maintenir sa capacité de soutenir les industries culturelles et les créateurs.

Au côté du Canada, avec l'appui des milieux culturels de nombreux pays et avec le concours actif de la Francophonie, le Québec a favorisé l'avènement de la Convention internationale sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles sous l'égide de l'UNESCO. Le Québec est appelé à prolonger son engagement pour favoriser la ratification et la mise en œuvre de cette convention par le plus grand nombre de pays.

Les enjeux culturels sont de plus en plus nombreux à faire l'objet d'instruments internationaux. Certaines instances multilatérales se penchent déjà sur l'élaboration de normes universelles en matière d'édition numérique et de technologies de l'information. D'autres organisations s'intéressent au partage des connaissances, à l'élaboration de projets relatifs aux politiques culturelles, de même qu'au patrimoine immatériel et à celui de la propriété intellectuelle.

Susceptibles de modifier la dynamique culturelle nationale et internationale, les progrès technologiques rendront la donne encore plus complexe, tant en ce qui a trait aux processus de création, de production et de diffusion qu'en ce qui concerne le rôle des autorités publiques. Les nouveaux supports technologiques ne manqueront pas d'exiger le développement de contenus diversifiés, en langue française, ce qui commandera une implication renouvelée du Québec dans l'élaboration de projets communs avec d'autres composantes de l'espace culturel francophone. Ces nouveaux enjeux peuvent avoir des répercussions sur la spécificité du Québec. C'est pourquoi le gouvernement compte participer aux forums internationaux dont les travaux peuvent affecter les politiques culturelles.

Le rayonnement du Québec

Une part substantielle de ce qui s'écrit sur le Québec dans la presse étrangère concerne la performance de ses artistes et créateurs et témoigne de l'excellence et de l'innovation des manifestations culturelles québécoises. Ce faisant, ces manifestations contribuent directement au développement de l'image de marque du Québec à l'étranger et sont l'un des plus importants reflets de son identité.

Cette image d'excellence et d'innovation, le Québec gagne à la transposer et à la cultiver dans d'autres domaines où il souhaite accroître son rayonnement international. Conscient que le développement d'une image de marque forte, qui reflète bien ses

caractéristiques et ses atouts, contribue directement à l'atteinte de ses objectifs internationaux tant économiques, scientifiques que politiques, le Québec entend miser sur les traits qui ont forgé son rayonnement culturel pour développer et positionner son action et ses produits à l'étranger. De façon plus précise, les efforts de positionnement porteront principalement sur quatre secteurs :

- L'attraction d'investissements étrangers;
- Le positionnement de Montréal parmi les grandes métropoles du monde;
- La promotion touristique;
- La mise en valeur de l'offre éducative québécoise.

De plus, pour assurer la crédibilité et la stabilité des perceptions à l'égard du Québec, il faut aller au-delà de l'image et engager un deuxième effort, celui du réseautage, en s'assurant que les leaders d'opinion à l'étranger ainsi que les spécialistes qu'ils consultent aient une juste perception des différents aspects de la société québécoise. Le rôle des représentants du Québec à l'étranger demeure déterminant à cet égard. L'essor des études québécoises à l'étranger constitue une autre façon de développer les connaissances sur le Québec et la compréhension de ses réalités. En appuyant le développement des études québécoises, le Québec réussit à intéresser un nombre croissant de chercheurs universitaires, autant aux États-Unis qu'en Europe et ailleurs dans le monde. L'Association internationale des études québécoises (AIEQ) regroupe 2 200 de ces chercheurs représentant 46 disciplines dans 65 pays. Ses deux principaux bassins de recrutement et pôles d'action sont en Amérique du Nord et en Europe, bien que des percées aient également lieu en Amérique latine et en Asie. Il convient aussi de souligner la contribution des 15 centres d'études canadiennes aux États-Unis ayant un intérêt particulier pour le Québec et qui rassemblent les 300 chercheurs membres de *l'American Council for Québec Studies*.

Le développement de l'image de marque et d'une juste perception du Québec à l'étranger s'appuieront par ailleurs sur le développement des outils informatiques. Ainsi, l'espace international du portail internet gouvernemental sera enrichi et les services en ligne seront accrus, notamment en matière d'éducation et d'immigration. Cette progression tient compte de la nouvelle réalité que constitue la disponibilité de services en ligne qui mise autant sur l'adaptation des façons de faire que sur le développement de nouveaux outils pour servir les clientèles. De la même façon, ces outils informatiques doivent permettre à la population québécoise d'être mieux informée de l'action du gouvernement sur la scène internationale et de participer aux débats qui éclairent les positions du Québec à l'égard des questions internationales.

PRIORITÉS ET PRINCIPALES ACTIONS

OBJECTIF

PROMOUVOIR L'IDENTITÉ ET LA CULTURE DU QUÉBEC

PRIORITÉ

Appuyer la promotion et le rayonnement de la langue française dans le monde

PRINCIPALES ACTIONS :

- Mise en valeur de l'expertise québécoise en matière linguistique et appui au développement de l'enseignement du français dans le monde.
- Participation aux groupes de travail issus du Sommet mondial sur la Société de l'information et au nouveau Forum sur la gouvernance de l'Internet, notamment pour suivre les questions liées à la diversité linguistique.
- Participation aux travaux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) sur l'utilisation du français dans les technologies de l'information.

OBJECTIF**PROMOUVOIR L'IDENTITÉ
ET LA CULTURE DU QUÉBEC****PRIORITÉ****Développer les compétences et les instruments permettant
de mieux planifier et organiser la mise en marché des manifestations
et produits culturels du Québec à l'étranger****PRINCIPALES ACTIONS :**

- Développement des indicateurs statistiques permettant de suivre l'évolution de l'action culturelle internationale du Québec.
- Mise en œuvre, en concertation avec les milieux artistiques et culturels, de stratégies permettant de planifier le déploiement de l'action culturelle du Québec en fonction des grands pôles géoculturels les plus porteurs dans le monde.
- Mise sur pied d'un système d'opérateurs et de mandataires internationaux, notamment en arts de la scène, visant à renforcer la présence collective des organismes et entreprises artistiques et culturels dans les salons, festivals et événements internationaux.
- Soutien financier aux milieux culturels pour développer leur expertise en matière de mise en marché et de planification financière internationales et pour accroître la circulation des organismes et des productions, notamment aux États-Unis.
- Hausse du soutien à la traduction, notamment en langues anglaise et espagnole.
- Mise en place d'une approche concertée en matière d'accueil d'artistes et d'organismes culturels dans un contexte de réciprocité.

